

LA CHARTE DU FORMATEUR (H/F)

AGRA-GESTION est engagé dans une démarche qualité associant tous les intervenants de ses formations, partageant un même objectif d'amélioration continue.

En tant que professionnel de la formation, intervenant pour AGRA-GESTION, je m'engage à :

- ✓ Exercer mon activité dans le respect des principes suivants : respect de la personne humaine, honnêteté, neutralité et respect de la confidentialité dans le cadre de mes missions.
- ✓ Garantir les stagiaires de ma confidentialité absolue à propos de leurs paroles ou comportements, sauf s'ils présentent des risques pour la formation ou pour eux-mêmes.
- ✓ Respecter la personnalité de chaque participant, considérer les différences comme une richesse et m'interdire toute forme de discrimination.
- ✓ M'engage à porter une attention particulière aux stagiaires qui entre dans le champ du handicap et tout mette en œuvre avec la référente handicap d'AGRA-GESTION, Madame CAZENAVE Evelyne, pour adapter au mieux la formation à leurs besoins de compensation.
- ✓ M'interdire tout abus d'autorité ou de pouvoir lié à ma position et tout démarchage commercial.
- ✓ Connaître et respecter la législation en vigueur dans ma profession.
- ✓ Donner des informations exactes sur ma formation, mes compétences et mes spécialisations.
- ✓ Accepter uniquement les missions que je suis capable d'assurer avec professionnalisme et dans la limite de ma disponibilité.
- ✓ Bâtir une proposition de formation qui prenne en compte les réalités des besoins des stagiaires.
- ✓ Maintenir et perfectionner mon professionnalisme et le développement de mes compétences.
- ✓ M'appuyer sur mes connaissances en pédagogie pour adultes et me placer dans une démarche de pédagogie active pour favoriser la motivation des apprenants et leur mémorisation.
- ✓ Participer et mettre en œuvre les dispositifs d'évaluation des actions de formation dans une volonté d'amélioration continue.